

**LA LOI LOPPSI II  
DEVANT  
L'ASSEMBLÉE**

Le projet de Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure, LOPPSI, rapporté par Eric Ciotti, sera examiné à partir d'aujourd'hui devant l'Assemblée. Ce texte visant à mieux lutter contre toutes les formes de délinquance prévoit un budget de 2,5 milliards d'euros sur cinq ans. Parmi les principales dispositions: le renforcement de la vidéoprotection et l'instauration d'un couvre-feu pour les mineurs de 13 ans.